

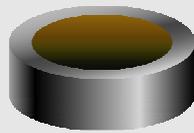
Rapport annuel

GrandAngoulême

Prix & Qualité

service de l'assainissement non collectif

DU SERVICE PUBLIC principal



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2017
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2017

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE LA POPULATION DESSERVIE.....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	4
■	INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	4
■	ACTIVITES DU SERVICE.....	4
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	6
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	6
■	SYNTHESE DES TARIFS PAR SERVICE	7
■	RECETTES D'EXPLOITATION	7
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	8
■	TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	8
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	10
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	10
■	ETAT DE LA DETTE.....	10

■ **Caractérisation technique du service public de l'assainissement non collectif**

■ **ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE**

La GrandAngoulême regroupe les communes de ANGOULEME, ASNIERES SUR NOUERE, BALZAC, BOUEX, BRIE, CHAMPNIERS, CLAIX, COURONNE (LA), DIGNAC, DIRAC, FLEAC, GARAT, GOND-PONTOUVRE, ISLE D'ESPAGNAC (L'), JAULDES, LINARS, MAGNAC-SUR-TOUVRE, MARSAC, MORNAC, MOUTHIER SUR BOEME, NERSAC, PLASSAC-ROUFFIAC, PUYMOYEN, ROULLET SAINT ESTEPHE, RUELLE-SUR-TOUVRE, SAINT MICHEL, SAINT SATURNIN, SAINT YRIEIX SUR CHARENTE, SERS, SIREUIL, SOYAUX, TORSAC, TOUVRE, TROIS-PALIS, VINDELLE, VOEUIL ET GIGET, VOULGEZAC et VOUZAN.

La compétence assainissement non collectif est découpée en 4 secteurs :

- GrandAngoulême (périmètre 2016)
- Charente Boeme Charraud
- Braconne Charente
- Vallée de l'Echelle

Les communes du secteur de GrandAngoulême (périmètre 2016) sont les suivantes : ANGOULEME, COURONNE (LA), FLEAC, GOND-PONTOUVRE, ISLE D'ESPAGNAC (L'), LINARS, MAGNAC-SUR-TOUVRE, MORNAC, NERSAC, PUYMOYEN, RUELLE-SUR-TOUVRE, SAINT MICHEL, SAINT SATURNIN, SAINT YRIEIX SUR CHARENTE, SOYAUX et TOUVRE.

Les communes du secteur de Charente Boeme Charraud sont les suivantes : CLAIX, MOUTHIER SUR BOEME, PLASSAC-ROUFFIAC, ROULLET SAINT ESTEPHE, VOEUIL ET GIGET et VOULGEZAC.

Les communes du secteur de Braconne Charente sont les suivantes : ASNIERES SUR NOUERE, BALZAC, BRIE, CHAMPNIERS, JAULDES, MARSAC et VINDELLE.

Les communes du secteur de la Vallée de l'Echelle sont les suivantes : BOUEX, DIGNAC, DIRAC, GARAT, SERS, TORSAC et VOUZAN.

Le présent rapport fait une synthèse des données de l'ensemble des secteurs

■ **ESTIMATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE LA POPULATION DESSERVIE**

Grand Angoulême (périmètre 2016) : Environ 3775 installations desservant 7531 habitants.

Charente Boeme Charraud : Environ 3286 installations.

Braconne Charente : Environ 4424 installations.

Vallée de l'Echelle : Environ 3000 installations desservant 5873 habitants.

■ **PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE**

Le service assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif imposé par l'article L2224-8 du CGCT.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Sur l'ensemble du territoire

		nombre de points	points obtenus
A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif			
➔	+ 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	20	20
➔	+ 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	20	20
➔	+ 30 : mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;	30	30
➔	+ 30 : mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations ;	30	30
B. – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif : points comptabilisés seulement si tous les éléments obligatoires sont en place			
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations ;	10	
	+ 20 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ;	20	
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	10	
	TOTAL	140	100

■ ACTIVITES DU SERVICE

Activités du secteur du GrandAngoulême (périmètre 2016)

Prestation	2016	2017	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	41	20	-51,22 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	37	21	-43,24 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	274	360	+31,39 %
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	64	54	-15,63 %
Avis sur certificat d'urbanisme	45	46	+2,22 %

Activités du secteur de Charente Boeme Charraud

Prestation	2016	2017	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	54	78	+44,44 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	51	33	-35,29 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	1	0	
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	48	73	+52,08 %
Avis sur certificat d'urbanisme		21	

Activités du secteur de Braconne Charente

Prestation	2016	2017	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	62	54	-12,90 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	67	62	-7,46 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	603	142	-76,45 %
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	71	63	-11,27 %
Avis sur certificat d'urbanisme	57	48	-15,79 %

Activités du secteur de la Vallée de l'Echelle

Prestation	2016	2017	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	60	76	+26,67 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	41	54	+31,71 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	135	6	-95,56 %
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	39	54	+38,46 %
Avis sur certificat d'urbanisme	43	41	-4,65 %

Synthèse des activités sur l'ensemble du territoire

Prestation	2016	2017	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	217	228	+5,07 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	196	170	-13,27 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	1113	508	-54,36 %
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	222	244	+9,91 %
Avis sur certificat d'urbanisme	145	156	+7,59 %

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement non collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Service	Date de la délibération	Objet
GrandAngoulême	28/09/2017	Harmonisation des tarifs ANC sur l'ensemble du territoire de Grand Angoulême
GrandAngoulême (périmètre 2016)	24/03/2016	tarifs des contrôles du SPANC
Vallée de l'Echelle	11/10/2010	Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2011
Braconne Charente	05/06/2012	Modification du montant des redevances pour le contrôle périodique de bon fonctionnement et pour le contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution des ouvrages
Charente Boeme Charraud	16/12/2008	Tarifs du service
	06/12/2012	Annualisation de la facture des contrôles de bon fonctionnement d'assainissement

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujetti à la TVA.

■ SYNTHÈSE DES TARIFS PAR SERVICE

Tarifs 2017	Désignation	Grand Angoulême (Périmètre 2016)	Vallée de l'Echelle	Braconnette et Charente	Charente Boème Charraud
Part de la collectivité Prestations HT	Contrôle de conception installation nouvelle	95,00	155,00	200,00	100,00
	Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	55,00	0,00	0,00	50,00
	Diagnostic pour cessions de propriété	75,00	50,00	60,00	70,00
	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien [€/an]	20,00[€/an]	20,00[€/an]	60,00[€/unité]	9,00[€/an]

Tarifs 2018 Tout secteur confondu	Désignation	1 ^{er} jan 2018
Part de la collectivité Prestations HT	Contrôle de conception installation nouvelle	100,00
	Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	60,00
	Contrôle lors d'une transaction immobilière	70,00
	Contrôle périodique de bon fonctionnement (€/an)	15,00

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2016	2017	Variation
Total recettes liées à la facturation des abonnés	64 239,58 €	176 002,09 €	+173,98 %
dont			
Contrôle de conception installation nouvelle	3 895,00 €	11 332,00 €	+190,94 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	2 035,00 €	2 795,00 €	+37,35 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	58 309,58 €	161 875,09 €	+177,61 %
Autres recettes			
Contrôle de conception et réalisation d'installation nouvelle		11 805,00 €	
Subvention agence de l'eau	12 158,00 €	49 160,00 €	
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	4 800,00 €	16 430,00 €	
Autre recette		91,09 €	
TOTAL	81 197,58 €	253 488,18 €	

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement non collectif

■ TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Il est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport, exprimé en pourcentage, entre, d'une part, le nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement et, d'autre part, le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

- *Grand Angoulême (périmètre 2016)*

	2016	2017	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	782	803	+2,69 %
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	2620	2736	
dont nombre d'installations à réhabiliter en cas de vente	37	35	
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	3402	3539	+4%
nombre total d'installations contrôlées depuis la mise en place du service	3457	3828	+10,73 %
Taux de conformité [%]	98,4 %	92,5 %	

- *Charente Boeme Charraud*

	2016	2017	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	832	865	+3,97 %
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	2325	2371	
dont nombre d'installations à réhabiliter en cas de vente	759	27	
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	3157	3236	+2,5 %
nombre total d'installations contrôlées depuis la mise en place du service	3274	3286	+0,37 %
Taux de conformité [%]	96,4 %	98,5 %	

- *Braconnne et Charente*

	2016	2017	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	471	533	+13,16 %
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	2859	2955	
dont nombre d'installations à réhabiliter en cas de vente	724	35	
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	3330	3488	+4,75 %
nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	4393	4535	+3,23 %
Taux de conformité [%]	75,8 %	76,9 %	

- *Vallée de l'Echelle*

	2016	2017	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	217	227	+4,61 %
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	2418	2463	
dont nombre d'installations à réhabiliter en cas de vente		26	
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	2635	2690	+2,09 %
nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	2893	2890	-0,10 %
Taux de conformité [%]	91,1 %	93,1 %	

- *Taux global de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif*

	2016	2017	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	2302	2428	
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	10222	10525	
<i>Dont nombre d'installations à réhabiliter en cas de vente</i>	1520	123	
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	12524	12953	+2,06%
nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	14017	14539	+3,13%
Taux de conformité [%]	89,35 %	89,09 %	

■ **Financement des investissements du service de l'assainissement non collectif**

■ **TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE**

Il n'y pas eu de travaux engagés au cours de l'exercice 2017.

■ **ETAT DE LA DETTE**

Pas de dette.